



Les prairies sèches d'intérêt communautaire (UE 6510) d'Aquitaine et de Poitou-Charentes

Diversité, écologie et répartition



Les prairies sèches d'intérêt communautaire (UE 6510) d'Aquitaine et de Poitou-Charentes

Diversité, écologie et répartition

RÉDACTION et ANALYSE DES DONNÉES

Romain Bissot, Pierre Lafon, Mathieu Le Dez

INVENTAIRES DE TERRAIN

Romain Bissot, Pierre Lafon, Mathieu Le Dez, Vincent Vérité

NUMÉRISATION DES DONNÉES

Maria Pedemay, Cécile Pontagnier

COORDINATION et DIRECTION SCIENTIFIQUE

Pierre Lafon et Grégory Caze

RELECTURE

Grégory Caze, Cécile Pontagnier

Remerciements

Nous avons le plaisir de remercier les partenaires avec qui nous avons échangé ou qui nous ont communiqué des données, ainsi que ceux qui ont orienté nos prospections ou nous ont accompagnés sur le terrain.

Référencement bibliographique

BISSOT R., LAFON P., LE DEZ M. et VERITE V., 2025 - *Les prairies sèches d'intérêt communautaire (UE 6510) d'Aquitaine et de Poitou-Charentes. Diversité, écologie et répartition*. Conservatoire botanique national Sud-Atlantique, Audenge. 28 p.

Illustrations

Première de couverture : Prairies sèches des coteaux de la Gartempe (86) du *Brachypodio rupestris-Gaudiniunion fragilis* (Groupement à *Serapias lingua* et *Gaudinia fragilis*, variante typique et variante à *Trifolium ochroleucon* en bas). Quatrième de couverture : pelouse haute du *Mesobromenion erecti* de la plaine calcaire du sud du Poitou (Groupement à *Avenula pubescens* et *Hippocrepis comosa*) © R. Bissot - CBNSA.

PARTENAIRES FINANCIERS

Ce travail a été financé par la DREAL Nouvelle-Aquitaine avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de la politique NATURA 2000



PRODUCTEURS

Ce travail a été réalisé par le CBN Sud-Atlantique



Sommaire

INTRODUCTION	4
I. OBJET D'ÉTUDE	5
I.1 CADRE GEOGRAPHIQUE	5
I.2 VEGETATIONS ETUDIEES	5
I.3 HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRES CONCERNES	6
I.5 CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE	6
I.5.1 Des végétations en forte régression	6
I.5.2 Des végétations méconnues	6
I.5.3 Problématiques	7
II. MÉTHODOLOGIE	7
II.1 CHOIX DE LA METHODE PHYTOSOCIOLOGIQUE POUR L'INVENTAIRE DES PRAIRIES	7
II.2 PROSPECTIONS DE TERRAIN.....	8
II.3 ANALYSE DES RELEVES.....	8
II.4 REFERENTIELS UTILISES	9
III. RESULTATS	9
III.1 RATTACHEMENT DES RELEVES A UN SYNTAXON	9
III.1.1 Analyse globale	9
III.1.2 Mise en évidence de syntaxons originaux ou nouveaux pour le territoire	10
III.2 TYPOLOGIE DES PRAIRIES SECHES	10
III.2.1 Construction du nom latin.....	10
III.2.2 Synthèse écologique.....	10
III.2.3 Taxons diagnostics	11
III.2.4 Synthèse écologique.....	11
III.2.5 Répartition.....	11
III.2.6 Rattachement aux référentiels européens	11
III.2.7 Végétations déterminantes de ZNIEFF	12
III.2.8 Principaux changements syntaxinomiques	12
III.3 CATALOGUE DES PRAIRIES SECHES ET DES PELOUSES SUR SOLS PROFONDS	13
III.4 PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE	17
IV. CLÉS DE DETERMINATION	21
IV.1 NOTICE	21
IV.2 CLE DES CLASSES	21
IV.3 CLE DES ALLIANCES ET SOUS-ALLIANCES.....	22
IV.3.1 Clé des prairies des <i>Arrhenatheretea</i>	22
IV.3.2 Clé des pelouses des <i>Festuco-Brometea</i>	23
V. DISCUSSION	25
CONCLUSION	26
BIBLIOGRAPHIE	27
ANNEXES	29

INTRODUCTION

La connaissance de la végétation est le préalable indispensable à de nombreux travaux pour les acteurs de la conservation de la Nature (gestionnaires d'espaces naturels, animateurs Natura 2000, etc.). Elle est nécessaire à l'identification des habitats, comme les habitats d'intérêt communautaire, permet d'élaborer des outils de reconnaissance ou sert de légende unique pour les cartographies. Elle est également à la base de la hiérarchisation des enjeux de conservation ou, plus globalement, est essentielle pour les orientations de gestion, la préservation de la faune et la flore, etc. Elle est également nécessaire à la définition de l'état de référence dans le cadre de l'évaluation de l'état de conservation ou pour atteindre des objectifs de restauration.

Les Conservatoires botaniques nationaux (CBN) ont ainsi dans leurs missions d'intérêt général, le développement des connaissances sur les végétations et les habitats, l'analyse, la diffusion et la valorisation par la production de supports d'information scientifique et d'indicateurs d'état des végétations et des habitats, ainsi que le développement de référentiels techniques (Décret n° 2021-762 du 14 juin 2021).

Depuis 2015, la DREAL Aquitaine, puis Nouvelle-Aquitaine et aujourd'hui la Région Nouvelle-Aquitaine soutiennent des programmes d'amélioration des connaissances. En effet, les végétations et les habitats de la Région font l'objet d'importantes lacunes de connaissance, faisant apparaître de nombreuses difficultés lors de la réalisation des cartographies d'habitats dans le cadre de l'élaboration des DOCOB ou lors de l'animation des sites Natura 2000 (état de conservation des habitats, impact de la gestion, priorisation de gestion, etc.).

Pour y remédier, les CBN engagent des études phytosociologiques par système écologique, basées sur une synthèse des données bibliographiques et sur la production de données inédites, récoltées grâce à des campagnes spécifiques de terrain. Ainsi, en 2019, une étude sur les végétations prairiales des vallées alluviales d'Aquitaine et de Poitou-Charentes (Bissot *et al.*, 2019) et en 2023, une étude sur les végétations des pelouses calcicoles et de bas-marais alcalins de Nouvelle-Aquitaine (Lafon *et al.*, 2023a) avaient permis de mieux définir la composition floristique et l'écologie de certaines prairies de l'habitat d'intérêt communautaire UE 6510 et des pelouses calcicoles de l'habitat d'intérêt communautaire UE 6210. Toutefois, un certain nombre de problématiques restaient en suspens : définition des prairies les plus sèches de l'habitat Prairies maigres de fauche de basse altitude (UE 6510), distinction de certaines prairies sèches des pelouses calcicoles, etc.

C'est dans ce contexte qu'a été menée en 2025 une étude sur les prairies de fauche les plus sèches d'Aquitaine (hors montagne) et de Poitou-Charentes.

Le présent travail se veut ainsi être **une contribution à l'amélioration des connaissances** ainsi qu'un outil d'aide à la reconnaissance de ces végétations au niveau du territoire d'agrément du Conservatoire botanique national Sud-Atlantique.

I. OBJET D'ÉTUDE

I.1 CADRE GEOGRAPHIQUE

Le territoire retenu pour cette étude est le territoire d'agrément du CBNSA, correspondant aux secteurs planitiaires de la Nouvelle-Aquitaine, couvrant les 4 départements de Poitou-Charentes (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne) et les 5 départements de l'Aquitaine (Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques hors zone de montagne).

I.2 VEGETATIONS ETUDIEES

Cette étude s'est focalisée sur les végétations prairiales se développant sur sol bien drainé, acide à basique, localisées aux coteaux, plaines et plateaux (hors zone humide) à vocation agropastorale. Seules les prairies fauchées ou à gestion mixte (généralement fauche puis pâturage de regain) et, plus marginalement, uniquement pâturées de manière extensive, ont été ciblées. Sont ainsi exclues les végétations pâturées intensivement, celles plus ponctuelles des sols tassés ou piétinés ainsi que celles qui témoignent d'une déprise agricole (ourlification).

Au sein de ces prairies de fauche, seules les prairies les plus sèches ont été ciblées.

Afin de clarifier la distinction floristique et écologique entre ces prairies sèches de fauche et certaines pelouses calcicoles, les végétations de pelouses calcicoles sur sols profonds ont également été recherchées.



Prairie de l'*Anacamptido pyramidalis-Gaudinietum fragilis* (Entre-deux-Mers, Gironde) et pelouse du groupement à *Avenula pubescens* et *Hippocrepis comosa* (Sud Charente-Maritime) © P. Lafon-CBNSA

Les végétations ciblées se répartissent au sein des sous-alliances phytosociologiques suivantes :

- ***Brachypodio rupestris-Gaudinienion fragilis***, représentant le cœur de l'étude, correspondant aux prairies fauchées ou mixtes, mésophiles, neutrophiles à basiphiles, méso-eutrophiles, planitiales, des climats atlantiques, appartenant à l'alliance des prairies sèches thermophiles de fauche du *Brachypodio rupestris-Centaureion nemoralis* et la classe des prairies sèches des *Arrhenatheretea elatioris* ;
- ***Mesobromenion erecti***, correspondant aux pelouses vivaces mésoophiles, neutrophiles à basiphiles, oligomésotrophiles à mésotrophiles, thermoclinophiles à thermophiles, planitiales, subatlantiques à subcontinentales, appartenant à l'alliance du *Bromion erecti* et la classe des *Festuco-Brometea*. Cette dernière sous-alliance, de par son caractère mésophile, intègre des communautés pouvant parfois présenter un aspect prairial.

1.3 HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRES CONCERNES

Ces deux alliances correspondent respectivement à deux habitats d'intérêt communautaire :

- **UE 6510** : prairies maigres de fauche, prioritairement visé dans le cadre de cette étude ;
- **UE 6210** : pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*), pouvant présenter des physionomies prairiales.

1.5 CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

1.5.1 Des végétations en forte régression

Deux phénomènes parallèles peuvent être mis en évidence :

La régression des surfaces occupées par ces végétations, liée aux aménagements et changements de pratiques agricoles : retournement des prairies, plantation d'arbres (comme pour la trufficulture par exemple), déprise agricole, etc. Sur la période 1970-2010, les surfaces toujours en herbe (STH), correspondant aux prairies permanentes, ont reculé de 660 000 ha en Nouvelle-Aquitaine, quand la surface en terres labourables a progressé de 240 000 ha (sources Agreste). Entre 2010 et 2020, la surface des prairies (permanentes et temporaires) a diminué de 2,3 % en Nouvelle-Aquitaine (source Agreste, ARB, 2023). L'évolution des surfaces reste contrastée selon les départements : les Deux-Sèvres ont perdu 11% de leur surface en prairies (permanentes et temporaires) entre 2000 et 2020, tandis que la Charente-Maritime en a gagné 13%. Ces chiffres reflètent mal la situation des prairies naturelles à flore diversifiées qui ne bénéficient pas, pour l'heure, de suivi cartographique spécifique.

La banalisation des cortèges floristiques liée à l'intensification des pratiques agricoles (fertilisation, multiplication du nombre de fauches annuelles, etc.) ou des pratiques défavorables comme le surpâturage ou l'abandon de la pratique de la fauche.

1.5.2 Des végétations méconnues

Les premiers travaux phytosociologiques relatifs aux prairies atlantiques françaises remontent au milieu du 20^{ème} siècle, comme en témoigne la "synthèse phytogéographique du Pays basque" où Pierre Allorge esquisse, en 1941, la description de la "prairie mésophile à Flouve et Crételle", validée depuis sous le nom de *Lino biennis-Cynosuretum cristati* par Tüxen & Oberdorfer (1958).

Contrairement aux prairies hygrophiles, magistralement traitées dans la thèse de Bruno de Foucault soutenue en 1984, les prairies sèches n'ont fait l'objet que de peu de travaux régionaux descriptifs au cours du 20^{ème} siècle. On peut tout de même citer la thèse d'Elisabeth Baranger, soutenue en 1978, portant sur l'« étude synsystématique des groupements prairiaux dans le domaine atlantique français ». Ses travaux l'ont en effet amenée à réaliser des relevés de prairies sèches dans le centre du département de la Vienne, mais sans décrire formellement les associations végétales correspondantes.

A cela s'ajoutent des travaux dans des territoires voisins, comme les prairies de l'Armagnac (de Foucault, 1986).

Plus récemment, les deux synthèses publiées dans le cadre de la déclinaison du Prodrome des végétations de France (PVF2) offrent une vision synthétique et actualisée des deux classes étudiées : *Arrhenatheretea elatioris* (de Foucault, 2016) et *Festuco-Brometea* (Royer et Ferrez, 2020). Elles permettent de dégager les compléments nécessaires en matière de description d'associations car notre territoire reste encore déficitaire.

Une première étude sur les prairies alluviales (Bissot *et al.*, 2019) est ainsi venue combler ce manque pour les prairies mésophygrophiles, en mettant notamment en évidence des syntaxons nouveaux du *Lino-Oenanthenion*.

Plus récemment, une étude des végétations calcicoles ouvertes de Nouvelle-Aquitaine (Lafon et al., 2023), est venue compléter le Catalogue régional des végétations, en visant principalement les pelouses. Les prairies, quant à elles, ne furent que très partiellement étudiées.

L'étude des pelouses acidiphiles est programmée à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine en 2026.

Parallèlement, des études typologiques menées sur des territoires spécifiques, comme pour le Catalogue des végétations du Parc naturel régional Périgord-Limousin (Lafon et al., 2021) ont mis en évidence des associations végétales ou groupements prairiaux dont la répartition reste à établir à une plus large échelle.

La présente étude s'attache à compléter cette connaissance, pour les prairies sèches de l'intérieur, à vocation agropastorale, que l'on rencontre en plaine, plateaux et coteaux (hors zone humide).

1.5.3 Problématiques

La présente étude a vocation à répondre à plusieurs interrogations récurrentes, qui restaient en attente de résolution :

- Les pelouses du *Bromion erecti* (*Mesobromenion erecti*) sont-elles présentes sur le territoire considéré (végétations plus fréquentes dans le domaine continental) et dans quels contextes édaphoclimatique et agronomique ?
- Comment distinguer les pelouses calcicoles du *Mesobromenion erecti* (UE 6210) des prairies sèches du *Brachypodio rupestris-Gaudinienion fragilis* (UE 6510) ?
- Quelles sont les associations végétales (connues ou à décrire) correspondantes ? Quelles sont leurs caractéristiques (composition floristique, écologie, répartition) ?

II. MÉTHODOLOGIE

II.1 CHOIX DE LA METHODE PHYTOSOCIOLOGIQUE POUR L'INVENTAIRE DES PRAIRIES

Bien que les habitats soient définis par des caractéristiques biotiques (communautés végétales et animales) et abiotiques (climat, géologie, pédologie, altitude, etc.), c'est la végétation qui est essentiellement utilisée pour les identifier (Rodwell et al., 2018), en dehors des habitats non végétalisés. Ce choix repose sur le fait que « la végétation, par son caractère intégrateur (synthétisant les conditions de milieu et de fonctionnement du système) est considérée comme un bon indicateur et permet donc de déterminer l'habitat » (Rameau, 2001). De nos jours, la plupart des classifications d'habitats s'appuient sur leurs compositions floristiques et leurs communautés végétales (Gaudillat et al. 2018). Ainsi, les classifications des habitats sont le plus souvent fondées sur les unités syntaxonomiques définies par la phytosociologie sigmatiste. La méthode phytosociologique sigmatiste est ainsi utilisée depuis plus d'un siècle pour la description des végétations et pour la construction de référentiels syntaxonomiques pour les habitats naturels et semi-naturels (Rodwell et al., 2018). Elle constitue aussi le socle scientifique de la mise en œuvre de la Directive Habitat Faune Flore (DHFF) (Gigante et al., 2016 ; Rodwell et al., 2018).

Le référentiel d'habitat le plus utilisé est le référentiel EUNIS (REF) dont les différents intitulés ne sont pas adaptés à une échelle locale. C'est particulièrement le cas pour les prairies de fauche de la zone d'étude qui sont toutes regroupées dans E2.21 - PRAIRIES DE FAUCHE ATLANTIQUES alors que la diversité des conditions écologiques permet le développement d'une vingtaine de prairies de fauche différentes.

C'est pourquoi il est important de rappeler que c'est à partir de la végétation, et donc de la phytosociologie, que sont identifiés les habitats et non l'inverse (Guinochet, 1973). L'habitat étant une notion de définition plus large englobant le ou les groupements végétaux, le ou les cortèges faunistiques et tous les facteurs biotiques et abiotiques.

II.2 PROSPECTIONS DE TERRAIN

Une première analyse a été réalisée sur les relevés déjà disponibles dans l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine (obv-na.fr) pour identifier les secteurs géographiques les moins connus. Ainsi, l'effort de prospection a été plus important sur les départements en déficit de données.

Les prospections ont été ensuite organisées en mobilisant des données issues du programme CarHab et de l'OBV-NA sur la base d'espèces cibles.

Les prospections se sont déroulées de mai à juin 2025. Elles ont donné lieu à la réalisation de relevés phytosociologiques selon la méthode sigmatiste, respectant la triple homogénéité (physionomique, floristique et écologique) sur une surface généralement proche de 100m².

Au total, le nombre de **relevés phytosociologiques réalisés dans le cadre de cette étude s'élève à 120.**



Figure 1. Carte des relevés phytosociologiques réalisés dans le cadre de cette étude

II.3 ANALYSE DES RELEVÉS

Afin d'analyser l'ensemble des relevés phytosociologiques présents en base portant sur des prairies sèches sur le territoire, nous avons extrait tous les relevés disponibles dans l'OBV-NA qui possèdent des coefficients d'abondance-dominance présentant au moins une des caractéristiques suivantes :

- contenant au moins 10 espèces de la classe des *Arrhenatheretea elatioris* ;
- dont plus d'1/3 de la composition floristique appartient aux *Arrhenatheretea elatioris* ;
- dominés physionomiquement par des taxons des *Arrhenatheretea elatioris* ;
- réalisés spécifiquement dans le cadre de cette étude.

Au total, près de 7500 relevés phytosociologiques ont ainsi été extraits.

Un travail de normalisation et de validation des données rassemblées a été réalisé avant l'analyse.

Un système expert (Kočič et al., 2003), outil (formules logiques sous JUICE) permettant d'identifier des unités de végétation sur la base de critères floristiques, a été élaboré afin de pré-trier les nombreux relevés extraits. Ce système expert a été élaboré au rang de la classe avec une précision à la sous-alliance pour les *Arrhenatheretea* et les *Festuco-Brometea* en mobilisant des listes d'espèces caractéristiques et différentielles (ces dernières appartenant souvent à des classes phytosociologiques voisines). Ce système expert a été appliqué au jeu de données extrait, pour identifier les relevés rattachables aux 2 sous-alliances considérées : *Mesobromenion erecti* et *Brachypodio rupestris-Gaudinienion fragilis*.

Près de 455 relevés phytosociologiques, appartenant aux prairies de fauche et aux pelouses calcicoles des sols profonds, ont ainsi été retenus pour faire l'objet d'une analyse phytosociologique plus poussée.

Des analyses statistiques classiques ont également été réalisées afin de poursuivre l'analyse, confronter ces résultats avec ceux obtenus par Système expert et dégager des syntaxons élémentaires. Le jeu de données correspondant (global, puis au sein de chaque classe identifiée) a été d'abord analysé par analyse factorielle des correspondances (AFC) puis sur matrice de dissimilarités (indice de Jaccard), suivies d'une classification ascendante hiérarchique (CAH), en utilisant la méthode de Ward, avec l'aide du logiciel R. Quelques résultats de ces analyses sont présentés en Annexe 1.

A partir de ces analyses globales, un tri manuel des relevés selon la méthode des tableaux (Royer, 2009) a été mené pour ajuster le rapprochement des relevés analogues. Cette méthode consiste en une succession de déplacements itératifs des lignes (espèces) et des colonnes (relevés) d'un tableau de façon à rapprocher, d'une part, les relevés se ressemblant le plus et, d'autre part, les espèces étant le plus souvent associées à un groupe de relevés, dans le but de faire apparaître des groupes écologiques d'espèces et des groupes de relevés

homogènes. Cette étape, dite de diagonalisation, permet ainsi de classer et de mettre en évidence ces groupes homogènes, correspondant à des syntaxons élémentaires (de Foucault, 1984). Pour chaque syntaxon élémentaire, une colonne de fréquence, dite synthétique, a été calculée pour chaque taxon. Ces indices de fréquence sont présentés dans le tableau 2. Il est important de préciser que, dans les colonnes synthétiques de moins de 6 relevés, ce ne sont pas des chiffres romains qui sont présentés mais le nombre d'occurrences dans ces relevés.

Lorsqu'aucun syntaxon n'a pu être rattaché à une association déjà décrite, nous avons proposé provisoirement un nom qu'il conviendra de valider selon le code de nomenclature phytosociologique (Theurillat *et al.*, 2020). Lorsque le syntaxon élémentaire nécessitait encore un travail de caractérisation floristique ou écologique, nous avons proposé un « groupement à ».

Les communautés qui sont trop appauvries floristiquement pour des raisons anthropiques (communautés basales - BC) ou par la dominance d'une espèce souvent exogène (communautés dérivées - DC) ne sont pas rattachables à une association mais seulement à un niveau syntaxonomique supérieur (le plus souvent à l'alliance ou à la classe), nous suivons ainsi la conception de Kopecký et Hejný (1974). Elles ne sont pas présentées dans ce travail mais doivent être notées comme suit : BC (ou DC) taxon dominant [Syntaxon].

Enfin, comme toute étude scientifique basée sur un échantillonnage, **l'inventaire des végétations ne peut pas être considéré comme exhaustif**. Des végétations trop ponctuelles ou sous échantillonnées n'ont pu faire l'objet d'identification et de caractérisation.

II.4 REFERENTIELS UTILISES

La nomenclature taxonomique des plantes suit la version 18 de TAXREF.

La nomenclature phytosociologique suit le Catalogue de la végétation de Nouvelle-Aquitaine (Lafon *et al.*, 2024b) pour lequel nous proposons des évolutions.

III. RESULTATS

III.1 RATTACHEMENT DES RELEVÉS A UN SYNTAXON

III.1.1 Analyse globale

A l'issue de l'analyse réalisée sur les 455 relevés retenus dans le cadre de cette étude :

- 256 relevés phytosociologiques ont pu être rattachés aux prairies sèches de fauche du *Brachypodio rupestris-Gaudiniunion fragilis*, dont 205 à un syntaxon élémentaire (niveau le plus fin de classification) ;
- 24 relevés phytosociologiques pour le *Bromion erecti* ;

Les autres relevés correspondent à des prairies mésohygrophiles de fauche du *Lino angustifolii-Oenanthenion pimpinelloidis* (123 relevés), des prairies pâturées du *Cynosurion cristati*, des pelouses mésoxérophiles du *Thesio humifusi-Koelerion pyramidatae*, des communautés basales d'alliance (BC [*Brachypodio-Centaureion*]), ou encore à des relevés hétérogènes qu'il n'est pas possible de rattacher.

Le tableau diagonalisé des colonnes synthétiques des prairies sèches est présenté en Annexe 2.



Prairie du *Serapiadio linguae-Anthoxanthenum odorati* (Exideuil-sur-Vienne, 16) © P. Lafon-CBNSA

III.1.2 Mise en évidence de syntaxons originaux ou nouveaux pour le territoire

Plusieurs syntaxons inédits ressortent de l'analyse et en particulier deux végétations pour le *Brachypodio rupestris-Gaudinienion fragilis*, à valeur d'association végétale, assez largement répartis sur le territoire, et 6 variations à valeur de sous-associations.

Par ailleurs, un groupement du *Mesobromenion erecti* a été confirmé et reconnu sur plusieurs départements nouveaux, avec 3 variations.

III.2 TYPOLOGIE DES PRAIRIES SECHES

La typologie des prairies sèches se présente sous la forme d'un catalogue hiérarchisé, de la classe phytosociologique à l'association végétale (et à la sous-association ou variante lorsqu'elles existent). Pour chacune de ces unités, des informations floristiques, écologiques, chorologiques et l'éligibilité à des référentiels européens et règlementaires sont présentées suivant la même structure que le Catalogue de la végétation de Nouvelle-Aquitaine (Lafon et al., 2024).

III.2.1 Construction du nom latin

La classification phytosociologique des végétations utilise des noms de syntaxons composés selon une syntaxe précise. Il s'agit généralement du nom de deux espèces jugées comme représentatives de ce syntaxon séparées d'un tiret. Le suffixe qui est attribué à l'association est *-etum*. Il est possible de définir des sous-associations en ajoutant un nouveau nom d'espèce à la suite des deux premiers. Son genre porte le suffixe *-etosum* et n'a pas de majuscule. La sous-association type de laquelle elle se distingue est nommée *typicum*.

Les rangs hiérarchiques de niveaux supérieurs à l'association sont dans l'ordre : l'alliance, l'ordre et la classe. Des niveaux intermédiaires ont été définis pour certains syntaxons complexes : sous-alliance, sous-ordre, sous-classe.

C'est ce nom simple, formé uniquement du nom latin du syntaxon, qui est le plus souvent utilisé.

Dans le cadre d'un référentiel, il est essentiel d'y adjoindre également l'autorité du syntaxon ainsi que les éventuelles remarques synoménclaturales suivant le code de nomenclature phytosociologique en vigueur (Theurillat et al., 2020).

Synthèse de la construction des noms de syntaxons :

CLASSE (suffixe *-etea*) Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale

Ordre (suffixe *-etalia*) Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale

Sous-ordre (suffixe *-enalia*) Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale

Alliance (suffixe *-ion*) Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale

Sous-alliance (suffixe *-enion*) Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale

- **Association (suffixe *-etum*) Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale**
 - Sous-association (suffixe *-etosum*) Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale

III.2.2 Synthèse écologique

Pour les unités supérieures à l'association, une synthèse écologique reprenant les principaux paramètres environnementaux a été intégrée. Le détail et la définition de ces paramètres sont disponible dans le Catalogue de la végétation de Nouvelle-Aquitaine (Lafon et al., 2024).

III.2.3 Taxons diagnostics

Pour les unités supérieures à l'association, les taxons qui figurent en gras sont ceux qui sont **caractéristiques** c'est-à-dire qu'ils appartiennent à une seule unité (sauf dans les rares cas où l'unité supérieure ne contient qu'un seul syntaxon). Les autres taxons, dits **différentiels**, appartiennent à d'autres syntaxons. Tous ces taxons permettent de différencier l'unité en question des autres unités de même rang appartenant à une même unité supérieure.

Il est indispensable de préciser que, pour différencier des unités de même rang au sein d'une même unité supérieure, il est nécessaire d'y retrouver les caractéristiques des unités supérieures. D'une manière générale, le rattachement à une unité passe d'abord par le rattachement à l'ensemble de ses unités supérieures.

Pour les associations, les taxons en gras sont ceux qui composent la **combinaison caractéristique**, c'est-à-dire le groupe unique de taxons qui définit l'association **par rapport aux autres associations** de l'unité supérieure (alliance ou sous-alliance). Les autres taxons sont ceux fréquents mais ne participant pas à la caractérisation du rang de l'association.

Ainsi, pour **rattacher une communauté à l'association, il faut qu'il y ait à la fois une grande part de sa combinaison caractéristique** (moins il y a de taxons dans la combinaison caractéristique, plus il est indispensable d'en avoir – ainsi pour une association à deux espèces dans la combinaison caractéristique, il est essentiel que les deux espèces soient présentes) **mais également des taxons caractéristiques ou différentiels de toutes les unités supérieures.**

III.2.4 Synthèse écologique

Afin de guider l'utilisateur dans la reconnaissance des végétations de Nouvelle-Aquitaine, une courte synthèse écologique a été intégrée pour chaque syntaxon allant de la classe à l'association. Pour connaître la définition des termes utilisés, nous renvoyons le lecteur vers le Catalogue régional (Lafon *et al.*, 2024b).

III.2.5 Répartition

La présentation de la répartition est déclinée ici à l'échelle départementale :

- Les numéros de département indiquent ceux pour lesquels il existe un relevé phytosociologique analysé durant ce travail ;
- Pour les départements pour lesquels la présence est fortement suspectée mais non attestée par un relevé analysé, un point d'interrogation a été intégré ;
- Les départements où il n'y a pas d'information ou desquels la végétation est absente ne sont pas précisés ;
- Un point d'interrogation pour une ex-région signifie que la végétation pourrait être présente et qu'elle reste à rechercher pour affirmer cela ;
- Enfin, lorsque la végétation est considérée comme disparue, c'est-à-dire qu'il y a eu un relevé ou une donnée historique mais que la station n'existe plus, le numéro de département est présenté avec une mise en forme barrée.

III.2.6 Rattachement aux référentiels européens

Pour chaque alliance, association ou groupement, les correspondances avec les principales typologies européennes (EUNIS, EUR28) potentielles sont listées, en lien avec les récents travaux d'actualisation réalisés dans le cadre du groupe de travail national sur l'interprétation des habitats d'intérêt communautaire (Patrinat/CBN).

L'utilisateur est ainsi invité à se reporter à ces documents pour obtenir de plus amples informations, concernant les précisions sur l'interprétation française des Habitats d'intérêt communautaire (HIC), les conditions d'éligibilité, les confusions possibles, etc...

Le **code EUNIS est présenté à titre indicatif**. L'interprétation de ces habitats étant particulièrement complexe et peu fiable, l'utilisateur est invité à contrôler cette correspondance en consultant ce référentiel.

III.2.7 Végétations déterminantes de ZNIEFF

Le statut de déterminance de ZNIEFF (Lafon *et al.*, 2023b) de la végétation est présenté.

A noter que certaines végétations qui ne sont pas déterminantes de ZNIEFF peuvent renvoyer vers un habitat EUNIS qui est, lui, déterminant de ZNIEFF (Lafon *et al.*, 2023c)



Prairie de l'*Anacamptido pyramidalis-Gauginietum fragilis* à Vouzan (Charente) © P. Lafon-CBNSA

III.2.8 Principaux changements syntaxinomiques

Les principaux changements syntaxonomiques sont résumés ici.

Pour les *Arrhenatheretea elatioris* :

Nous ne retenons pas l'*Orchido morionis-Saxifragetum granulatae* (*Arrhenatherion*) cité historiquement et aujourd'hui considéré comme synvicariant du *Serapiadio linguae-Anthoxantheum odorati* mis en évidence. Il s'en

distingue principalement par la présence d'espèces thermo-atlantiques, en particulier : *Oenanthe pimpinelloides*, *Linum usitatissimum* subsp. *angustifolium* et *Serapias lingua*.

Les nouveaux groupements dégagés rendent caducs certains mis en évidence dans des études antérieures. C'est notamment le cas :

- du Groupement à *Linum usitatissimum* subsp. *angustifolium* et *Avenula pubescens* P. Lafon 2019 ;
- du Groupement à *Oenanthe pimpinelloides* et *Poterium sanguisorba* Caillaud, Le Fouler et P. Lafon 2021 ;

tous 2 intégrés à l'*Anacamptido pyramidalis-Gaudinietum fragilis*.

Pour les Festuco-Brometea :

Nous reprenons le groupement à *Avenula pubescens* et *Hippocrepis comosa* P. Lafon, Mady, Chabrol, E. Henry, Hover, W. Lévy, Belaud et Pontagnier 2021 auquel nous ajoutons plusieurs variations, dont nous ne disposons pour l'heure que d'un nombre limité de relevés. A l'avenir, certaines pourraient être élevées au rang d'association.

III.3 CATALOGUE DES PRAIRIES SECHES ET DES PELOUSES SUR SOLS PROFONDS

ARRHENATHERETA ELATIORIS Braun-Blanquet ex Braun-Blanquet, Roussine et Nègre 1952

Aquitaine : 24, 33, 40, 47, 64 ; Poitou-Charentes : 16, 17, 79, 86

Prairies mésohygrophiles à mésophiles, neutro-acidiclinophiles à basiphiles, mésotrophiles à méso-eutrophiles, planitiales, des climats atlantiques, subhumides à hyperhumides

Achillea millefolium, *Agrostis capillaris*, *Anthoxanthum odoratum*, *Centaurea decipiens*, *Cynosurus cristatus*, *Dactylis glomerata*, *Daucus carota*, *Festuca rubra*, *Holcus lanatus*, *Leucanthemum vulgare*, *Lotus corniculatus*, *Luzula campestris*, *Poa pratensis*, *Poa pratensis*, *Ranunculus acris*, *Ranunculus bulbosus*, *Rumex acetosa*, *Schedonorus pratensis*, *Stellaria graminea*, *Trifolium pratense*, *Veronica chamaedrys*

Arrhenatheretalia elatioris Tüxen 1931

Aquitaine : 24, 33, 40, 47, 64 ; Poitou-Charentes : 16, 17, 79, 86

Prairies fauchées ou mixtes, mésohygrophiles à mésophiles, neutro-acidiclinophiles à basiphiles, mésotrophiles à méso-eutrophiles, planitiales, des climats atlantiques, subhumides à hyperhumides

Alopecurus pratensis, *Arrhenatherum elatius*, *Avenula pubescens*, *Bromus hordeaceus*, *Daucus carota*, *Galium mollugo*, *Heracleum sphondylium*, *Lathyrus pratensis*, *Rhinanthus minor*, *Tragopogon dubius*, *Tragopogon pratensis*, *Trisetum flavescens*, *Vicia segetalis*

Brachypodio rupestris-Centaureion nemoralis Braun-Blanquet 1967

Aquitaine : 24, 33, 40, 47, 64 ; Poitou-Charentes : 16, 17, 79, 86

Prairies fauchées ou mixtes, mésohygrophiles à mésophiles, neutrophiles à basiphiles, mésotrophiles à méso-eutrophiles, planitiales, des climats atlantiques, subhumides à humides

Crepis vesicaria subsp. *taraxacifolia*, *Gaudinia fragilis*, *Linum usitatissimum* subsp. *angustifolium*, *Malva moschata*, *Oenanthe pimpinelloides*

HIC : 6510 / EUNIS : E2.211 / ZH : Pro parte / ZNIEFF : oui

Brachypodio rupestris-Gaudinienion fragilis B. Foucault 2016

Aquitaine : 24, 33, 40, 47 ; Poitou-Charentes : 16, 17, 79, 86

Prairies fauchées ou mixtes, mésophiles, neutrophiles à basiphiles, mésotrophiles à méso-eutrophiles, planitiales, des climats atlantiques, subhumides à humides

Brachypodium rupestre, *Galium pumilum*, *Jacobaea vulgaris*, *Poterium sanguisorba*

HIC : 6510 / EUNIS : E2.211 / ZH : Pro parte / ZNIEFF : oui

● **Anacamptido pyramidalis-Gaudinietum fragilis**

Prairie à Orchis pyramidal et Gaudinie fragile

Synonymes : Groupement à *Linum usitatissimum* subsp. *angustifolium* et *Avenula pubescens* P. Lafon 2019, Groupement à *Malva moschata* et *Bromus hordeaceus* Baranger 1978 pro parte

Note : cette association nouvelle se distingue notamment des autres associations des sols carbonatés de cette sous-alliance, décrites pour l'essentiel du domaine méditerranéen, par la présence d'espèces des pelouses calcicoles des sols profonds : *Anacamptis pyramidalis*, *Eryngium campestre*, *Bromopsis erecta*, etc.

Bien que le tableau de Baranger soit hétérogène, un certain nombre de ses relevés réalisés dans la Vienne correspondent à ce groupement, notamment ceux effectués sur des parcelles fauchées. D'autres correspondent davantage à des communautés pâturées du *Cynosurion cristati*.

Prairies fauchées ou à régime mixte, mésophiles, neutrophiles à basiphiles, mésotrophiles, planitiaires, des climats atlantiques, subhumides à humides

***Anacamptis pyramidalis*, *Brachypodium rupestre*, *Briza media*, *Bromopsis erecta*, *Carex flacca*, *Eryngium campestre*, *Poterium sanguisorba*, *Avenula pubescens*, *Gaudinia fragilis*, *Knautia arvensis*, *Linum usitatissimum* subsp. *angustifolium*,**

Anthoxanthum odoratum, *Arrhenatherum elatius*, *Centaurea decipiens*, *Dactylis glomerata*, *Daucus carota*, *Galium album*, *Holcus lanatus*, *Jacobaea vulgaris*, *Leucanthemum grp ircuitianum*, *Lotus corniculatus*, *Medicago lupulina*, *Plantago lanceolata*, *Poa pratensis*, *Ranunculus bulbosus*, *Rumex acetosa*, *Schedonorus arundinaceus*, *Trifolium pratense*, *Trisetum flavescens*, *Vicia segetalis*

- Variante typique
- Variante à *Cirsium tuberosum* : marnicole, différenciée par des espèces des *Scheuchzerio palustris-Caricetea fuscae* : *Cirsium tuberosum*, *Silaum silaus*, *Jacobaea erucifolia*...
- Variante à *Oenanthe pimpinelloides* : plus eutrophe, différenciée par *Oenanthe pimpinelloides* et *Convolvulus arvensis*
- Variante à *Mentha suaveolens* : plus fraîche, différenciée par des espèces des *Agrostietea stoloniferae* : *Mentha suaveolens*, *Potentilla reptans*.

Aquitaine : 24, 33, 47, 64 ; Poitou-Charentes : 16, 17, 79, 86

HIC : 6510 / EUNIS : E2.211 / ZH : non / ZNIEFF : oui

● **Serapiadio linguae-Anthoxantheum odorati**

Note : cette association nouvelle se distingue de l'*Orchido morionis-Serapiadetum linguae* B. Foucault 1986, décrit de l'Armagnac, à caractère thermophile et marno-calcicole plus marqué, par une plus faible richesse en espèces des *Festuco-Brometea*, se traduisant par l'absence ou la rareté de *Leontodon hispidus*, *Plantago media*, *Pimpinella saxifraga* ou *Ononis spinosa* tout comme celle de *Succisa pratensis*, *Rhinanthus minor*, *Trifolium repens*. Elle s'en distingue également par la présence d'espèces de pelouses à caractère acidophile (*Rumex acetosella*, *Saxifraga granulata*) et une richesse en espèces prairiales plus élevée (*Arrhenatherum elatius*, *Avenula pubescens*, *Bromopsis erecta*, *Brachypodium rupestre*...). Le positionnement synsystématique de l'*Orchido morionis-Serapiadetum linguae* reste délicat. Notre tableau semble indiquer qu'il aurait davantage sa place dans les *Arrhenatheretea* que dans les *Nardetea*.

Prairie à *Serapias* langue et *Gaudinia* fragile

Prairies fauchées ou mixtes, mésophiles, neutrophiles à acidophilophiles, mésotrophiles, planitiaires, des climats atlantiques, subhumides à humides

***Agrostis capillaris*, *Anacamptis morio*, *Brachypodium rupestre*, *Briza media*, *Danthonia decumbens*, *Hypochaeris radicata*, *Luzula campestris*, *Rumex acetosella*, *Serapias lingua*, *Linum usitatissimum* subsp. *angustifolium*, *Gaudinia fragilis*, *Oenanthe pimpinelloides*,**

Achillea millefolium, *Anthoxanthum odoratum*, *Arrhenatherum elatius*, *Centaurea decipiens*, *Cynosurus cristatus*, *Dactylis glomerata*, *Daucus carota*, *Festuca rubra*, *Galium album*, *Holcus lanatus*, *Jacobaea vulgaris*, *Lathyrus pratensis*, *Leucanthemum ircuitianum* grp., *Lotus corniculatus*, *Plantago lanceolata*, *Poa pratensis*, *Ranunculus bulbosus*, *Rumex acetosa*, *Schedonorus arundinaceus*, *Trifolium dubium*, *Trifolium pratense*, *Trisetum flavescens*, *Vicia segetalis*.

- Variante type
- Variante à *Bromopsis erecta* : neutrophile et plus mésoxérophile, différenciée par *Avenula pubescens*, *Bromopsis erecta*, *Carex caryophyllea*, *Galium verum*, *Pilosella officinarum*, *Polygala vulgaris*, *Poterium sanguisorba*, *Saxifraga granulata*, *Trifolium ochroleucon*

Aquitaine : 24, 33, 47, 64 ; Poitou-Charentes : 16, 17, 79 ?, 86

HIC : 6510 / EUNIS : E2.211 / ZH : Pro parte / ZNIEFF : oui

FESTUCO-BROMETEA Braun-Blanquet et Tüxen ex Klika et Hadač 1944

Aquitaine : 24, 33, 40, 47, 64 ; Poitou-Charentes : 16, 17, 79, 86

Pelouses vivaces, xérophiles à mésophiles, neutro-acidiclinophiles à basiphiles, oligomésotrophiles à mésotrophiles, thermoclinophiles à thermophiles, planitiales, des climats atlantiques à subcontinentaux, subhumides à hyperhumides

Anthyllis vulneraria, Asperula cynanchica, Centaurea scabiosa, Eryngium campestre, Euphorbia cyparissias, Euphorbia seguieriana, Galatella linosyris, Galium glaucum, Helianthemum nummularium, Lactuca perennis, Odontites luteus, Orobanche alba, Poterium sanguisorba, Stachys recta

Brometalia erecti W. Koch 1926

Aquitaine : 24, 33, 40, 47, 64 ; Poitou-Charentes : 16, 17, 79, 86

Pelouses vivaces, xérophiles à mésophiles, neutro-acidiclinophiles à basiphiles, oligomésotrophiles à mésotrophiles, thermoclinophiles à thermophiles, planitiales, des climats atlantiques à subcontinentaux, subhumides à hyperhumides

Bromopsis erecta, Carex caryophyllea, Dianthus carthusianorum, Festuca lemanii, Himantoglossum hircinum, Hippocrepis comosa, Koeleria pyramidata, Ononis natrix, Ophrys fuciflora, Ophrys insectifera, Orobanche gracilis, Potentilla verna, Potentilla verna, Scabiosa columbaria, Seseli montanum, Thymus longicaulis auct

Bromenalia erecti Terzi, Di Pietro et Theurillat 2016

Aquitaine : 24, 33, 40, 47, 64 ; Poitou-Charentes : 16, 17, 79, 86

Pelouses vivaces, mésoxérophiles à mésophiles, neutro-acidiclinophiles à basiphiles, oligomésotrophiles à mésotrophiles, thermoclinophiles à thermophiles, planitiales, des climats atlantiques à subcontinentaux, subhumides à hyperhumides

Achillea millefolium, Anacamptis pyramidalis, Briza media, Campanula glomerata, Carex flacca, Centaurea decipiens, Cirsium acaulon, Dactylis glomerata, Daucus carota, Euphorbia verrucosa, Galium pumilum, Galium verum, Gymnadenia conopsea, Helictochloa pratensis, Knautia arvensis, Leontodon hispidus, Leucanthemum ircutianum, Leucanthemum vulgare, Lotus corniculatus, Ononis spinosa, Ophrys apifera, Orchis anthropophora, Orchis militaris, Phyteuma orbiculare subsp. orbiculare, Plantago lanceolata, Plantago media, Platanthera chlorantha, Prunella grandiflora, Prunella vulgaris, Ranunculus bulbosus, Rhinanthus minor, Salvia pratensis

Bromion erecti W. Koch 1926

Aquitaine : 24, 33, 40, 47, 64 ; Poitou-Charentes : 16, 17, 79, 86

Pelouses vivaces, mésophiles, neutrophiles à basiphiles, oligomésotrophiles à mésotrophiles, thermoclinophiles à thermophiles, planitiales, subatlantiques à subcontinentaux, subhumides à hyperhumides

Anthoxanthum odoratum, Avenula pubescens, Cerastium fontanum subsp. vulgare, Festuca rubra, Hypochaeris radicata, Hypochaeris radicata, Lathyrus pratensis, Luzula campestris, Polygala vulgaris, Rumex acetosa, Trifolium montanum, Trifolium ochroleucon, Trifolium pratense, Trifolium repens, Trisetum flavescens

HIC : 6210 / EUNIS : E1.262 - E1.263 / ZH : Pro parte / ZNIEFF : oui

Mesobromenion erecti Braun-Blanquet et Moor 1938

Aquitaine : 24, 47, 64 ; Poitou-Charentes : 16

Pelouses vivaces, mésophiles, neutro-basiclinophiles à basiphiles, oligomésotrophiles à mésotrophiles, thermoclinophiles à thermophiles, planitiales, subatlantiques à subcontinentaux, subhumides à hyperhumides

Gentiana verna, Jacobaea vulgaris, Onobrychis viciifolia, Rhinanthus pumilus

HIC : 6210 / EUNIS : E1.262 / ZH : NON / ZNIEFF : oui

- **Groupe à Avenula pubescens et Hippocrepis comosa** P. Lafon, Mady, Chabrol, E. Henry, Hover, W. Lévy, Belaud et Pontagnier 2021

Pelouse à Avoine pubescente et Hippocrepis à toupet

Achillea millefolium, Anthoxanthum odoratum, Arrhenatherum elatius, Avenula pubescens, Brachypodium rupestre, Centaurea decipiens, Dactylis glomerata, Daucus carota, Galium album, Jacobaea vulgaris, Knautia arvensis, Leucanthemum ircutianum grp., Lotus corniculatus, Medicago lupulina, Plantago lanceolata, Ranunculus bulbosus, Salvia pratensis, Trifolium pratense, Trisetum flavescens, Vicia segetalis.

Anacamptis pyramidalis, Anthyllis vulneraria, Blackstonia perfoliata, Briza media, Bromopsis erecta, Carex flacca, Eryngium campestre, Galium pumilum, Galium verum, Himantoglossum hircinum, Hippocrepis comosa, Ononis spinosa, Ophrys apifera, Pilosella officinarum, Poterium sanguisorba, Seseli montanum

- Variante typique

- Variante marnicole à *Prunella laciniata*, différenciée par *Gaudinia fragilis*, *Ophrys scolopax*, *Prunella laciniata*, *Trifolium ochroleucon*
- Variante neutrophile à *Danthonia decumbens*, différenciée par *Anacamptis morio*, *Carex caryophyllea*, *Danthonia decumbens*, *Hypochaeris radicata*, *Luzula campestris*, *Polygala vulgaris*, *Saxifraga granulata*, *Trifolium ochroleucon*

Aquitaine : 24, 47 ; Poitou-Charentes : 79, 86, 17

HIC : 6210 / EUNIS : E1.262H / ZH : NON / ZNIEFF : oui

III.4 PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE



Groupement à *Avenula pubescens* et *Hippocrepis comosa* - variante typique (Angles-sur-l'Anglin, 86) © R. Bissot-CBNSA



Anacamptido pyramidalis-*Gaudinietum fragilis* variante marnicole à *Prunella laciniata* (Avon, 79) © R. Bissot-CBNSA



Anacamptido pyramidalis-Gaudinietum fragilis variante type (La-Roche-Posay, 86) © R. Bissot-CBNSA



Anacamptido pyramidalis-Gaudinietum fragilis variante à *Cirsium tuberosum* (Avon, 79) © R. Bissot-CBNSA



Serapiadio linguae-Anthoxantheum odorati variante type (Lathus-Saint-Rémy, 86) © R. Bissot-CBNSA



Serapiadio linguae-Anthoxantheum odorati variante à *Bromopsis erecta* (Saint-Leomer, 86) © R. Bissot-CBNSA



Serapiadio linguae-Anthoxantheum odorati variante à *Bromopsis erecta* (La Trimouille, 86) © R. Bissot-CBNSA

IV. CLÉS DE DETERMINATION

IV.1 NOTICE

Cette clé est centrée sur les prairies sèches (*Arrhenatheretea elatioris*) qui sont au cœur de ce travail. Afin de lever certaines difficultés de détermination avec d'autres végétations parfois proches floristiquement, nous y intégrons également les prairies humides des *Agrostietea stoloniferae*, les pelouses calcicoles des *Festuco-Brometea* et les pelouses acides des *Nardetea strictae*.

Seules les classes des *Arrhenatheretea elatioris* et des *Festuco-Brometea* font l'objet d'une déclinaison à la sous-alliance.

Ces clés sont pensées comme un outil complémentaire à la clé des classes de végétations de Nouvelle-Aquitaine (Lafon et al., 2025) et celles précédemment développées pour les prairies alluviales (Bissot et al., 2019) et les végétations calcicoles ouvertes (Lafon et al., 2023).

Elles ont été structurées de manière dichotomique, c'est-à-dire que pour chaque entrée, seuls deux choix utilisant le même paramètre sont possibles. Ainsi, entre deux dichotomies, le **choix va se faire sur la balance du nombre d'espèces** (et non la dominance), la dichotomie ayant le plus d'espèces du relevé étant celle à choisir. Il n'est donc pas nécessaire que le relevé contienne toutes les espèces de la dichotomie, une seule peut suffire (ce fonctionnement diffère donc de celui des flores).

Dans certains cas où la communauté végétale semble composée de deux parts égales de taxons appartenant à deux classes différentes, une comparaison fine sera nécessaire. La classe comportant le plus de taxons sera celle retenue.

Il convient de rappeler que les clés de détermination ne peuvent pas constituer un outil unique pour déterminer une végétation. **Il s'agit d'un outil d'aide pour faciliter** un choix dans plusieurs options possibles. Pour un rattachement fiable, il convient de réaliser un relevé phytosociologique et de le comparer aux relevés de référence de la bibliographie.

Cette clé est adaptée à la Nouvelle-Aquitaine et doit être utilisée avec précaution hors de ce territoire.

IV.2 CLE DES CLASSES

Cette clé est à utiliser en présence d'une végétation d'aspect prairial (prairie ou pelouse haute) le plus souvent gérée par fauche régulière ou par pâturage, sur sol bien drainé (hors zone humide), mêlant espèces des *Arrhenatheretea elatioris*, comme *Arrhenatherum elatius*, *Avenula pubescens*, *Centaurea decipiens*, *Dactylis glomerata*, *Daucus carota*, *Galium album*, *Gaudinia fragilis*, *Jacobaea vulgaris*, *Knautia arvensis*, *Leucanthemum ircutianum* grp., *Plantago lanceolata*, *Ranunculus bulbosus*, *Trifolium pratense*, *Trisetum flavescens*, des espèces des *Festuco-Brometea*, comme *Anacamptis pyramidalis*, *Briza media*, *Bromopsis erecta*, *Brachypodium rupestre*, *Carex flacca*, *Eryngium campestre*, *Galium verum*, *Lotus corniculatus*, *Medicago lupulina*, *Ophrys apifera*, *Pilosella officinarum*, *Poterium sanguisorba* et/ou des espèces des *Nardetea strictae*, comme *Agrostis capillaris*, *Anacamptis morio*, *Danthonia decumbens*, *Hypochaeris radicata*, *Luzula campestris*, *Rumex acetosella*, *Serapias lingua*, etc.

1 - Prairies (biomasse plus ou moins importante) des sols humides à secs, différenciées par la présence d'espèces des prairies : *Achillea millefolium*, *Cynosurus cristatus*, *Festuca rubra*, *Gaudinia fragilis*, *Holcus lanatus*, *Jacobaea vulgaris*, *Lathyrus pratensis*, *Linum usitatissimum* subsp. *angustifolium*, *Oenanthe pimpinelloides*, *Poa pratensis* subsp. *pratensis*, *Rhinanthus minor*, *Rumex acetosa*, *Schedonorus arundinaceus*, *Stellaria graminea*, *Tragopogon pratensis*, *Trifolium dubium*, *Vicia segetalis*. **Le nombre d'espèces des prairies** (*Arrhenatheretea elatioris*, *Agrostietea stoloniferae*) **est toujours supérieur à celui des pelouses** (*Festuco-Brometea*, *Nardetea strictae*)..... **2**

1' - Pelouses (biomasse plus ou moins faible) des sols secs à très secs, différenciées par la présence d'espèces des pelouses des Festuco-Brometea : *Anthyllis vulneraria*, *Carlina vulgaris*, *Carthamus mitissimus*, *Centaurium erythraea*, *Cirsium acaulon*, *Dianthus carthusianorum*, *Euphorbia verrucosa*, *Festuca lemanii*, *Festuca marginata*, *Galium pumilum*, *Gymnadenia conopsea*, *Helianthemum apenninum*, *Helianthemum nummularium*, *Himantoglossum hircinum*, *Hippocrepis comosa*, *Koeleria pyramidata*, *Linum catharticum*, *Onobrychis viciifolia*, *Ononis natrix*, *Ophrys insectifera*, *Ophrys scolopax*, *Ophrys sphegodes*, *Orchis anthropophora*, *Orchis militaris*, *Orchis purpurea*, *Orobanche gracilis*, *Plantago media*, *Platanthera chlorantha*, *Polygala calcarea*, *Potentilla recta*, *Potentilla verna*, *Prunella laciniata*, *Seseli montanum*, *Stachys recta*, *Teucrium montanum*, *Thymus praecox auct.* **ou d'espèces des Nardetea strictae**, comme *Agrostis capillaris*, *Anacamptis morio*, *Carex pilulifera*, *Luzula campestris*, *Melampyrum pratense*, *Serapias cordigera*, *Serapias lingua*, *Thymus pulegioides*, *Veronica officinalis*, *Viola canina*, *Viola lactea*. **Le nombre d'espèces des pelouses (Festuco-Brometea, Nardetea strictae) est toujours supérieur à celui des prairies (Arrhenatheretea elatioris, Agrostietea stoloniferae).....3**

2 - Prairies des sols secs à frais ou à engorgement temporaire, différenciées par *Achillea millefolium*, *Agrostis capillaris*, *Anthoxanthum odoratum*, *Arrhenatherum elatius*, *Avenula pubescens*, *Bellis perennis*, *Brachypodium rupestre*, *Briza media*, *Bromopsis erecta*, *Bromus hordeaceus*, *Centaurea gr. decipiens*, *Crepis vesicaria*, *Cynosurus cristatus*, *Dactylis glomerata*, *Daucus carota*, *Festuca rubra*, *Lathyrus pratensis*, *Linum usitatissimum* subsp. *angustifolium*, *Leucanthemum gr. vulgare*, *Lolium perenne*, *Lotus corniculatus*, *Luzula campestris*, *Knautia arvensis*, *Poa pratensis*, *Ranunculus acris*, *Ranunculus bulbosus*, *Rhinanthus div. sp.*, *Rumex acetosa*, *Stellaria graminea*, *Trifolium pratense*, *Trisetum flavescens*..... **ARRHENATHEREATA ELATIORIS**

2' - Prairies des sols inondés une partie de l'année à engorgés une grande partie de l'année (plusieurs mois), différenciées par *Agrostis stolonifera*, *Argentina anserina*, *Cardamine pratensis*, *Carex distans*, *C. disticha*, *C. hirta*, *C. otrubae*, *Equisetum palustre*, *Galium palustre*, *Juncus articulatus*, *Juncus compressus*, *Eleocharis palustris*, *E. uniglumis*, *Lysimachia nummularia*, *Mentha pulegium*, *Myosotis scorpioides*, *Oenanthe fistulosa*, *O. silaifolia*, *Persicaria amphibia*, *Potentilla reptans*, *Ranunculus ophioglossifolius*, *Rumex crispus*, *Trifolium fragiferum*..... **AGROSTIETEATA STOLONIFERA**

3 - Pelouses développées sur sols calcaires à neutres (encore riches en bases, mais pouvant être décalcifiés en surface), différenciées par *Anthyllis vulneraria*, *Asperula cynanchica*, *Bromopsis erecta*, *Briza media*, *Dianthus carthusianorum*, *Eryngium campestre*, *Euphorbia cyparissias*, *E. seguieriana*, *Festuca lemanii*, *F. auquieri*, *Helianthemum nummularium*, *Himantoglossum hircinum*, *Hippocrepis comosa*, *Koeleria pyramidata*, *perennis*, *Leontodon hispidus*, *Odontites luteus*, *Ononis natrix*, *Ophrys fuciflora*, *O. insectifera*, *Orobanche alba*, *O. gracilis*, *Potentilla verna*, *Poterium sanguisorba*, *Scabiosa columbaria*, *Seseli montanum*, *Sesleria caerulea*, *Stachys recta*, *longicaulis auct.*, *Viola hirta*, etc..... **FESTUCO-BROMETEATA**

3' - Pelouses des sols acides ou fortement décalcifiés différenciées par *Agrostis capillaris*, *Agrostis curtisii*, *Ajuga pyramidalis*, *Anacamptis morio*, *Carex pilulifera*, *Avenella flexuosa*, *Dianthus deltoides*, *Festuca filiformis*, *Lonicera periclymenum*, *Luzula campestris*, *Luzula multiflora*, *Pilosella lactucella*, *Polygala serpyllifolia*, *Potentilla erecta*, *Pseudarrhenatherum longifolium*, *Nardus stricta*, *Senecio adonidifolius*, *Serapias cordigera*, *Thymus pulegioides*, *Veronica officinalis*, *Viola canina*, *Viola lactea*, etc. **NARDEATA STRICTAE**

IV.3 CLE DES ALLIANCES ET SOUS-ALLIANCES

IV.3.1 Clé des prairies des Arrhenatheretea

1 - Prairies fauchées ou à régime mixte (fauche et pâturage de regain) pouvant être exclusivement en pâturage extensif certaines années, relativement hautes (50-100 cm), différenciées par *Arrhenatherum elatius*, *Alopecurus pratensis*, *Avenula pubescens*, *Knautia arvensis*, *Lathyrus pratensis*, *Rhinanthus div. sp.*, *Stellaria graminea*, *Tragopogon pratensis*, *Trisetum flavescens*..... **2 Arrhenatheretalia elatioris**

- 1'** - Prairies pâturées ou piétinées, plus basses, monostratifiées, surtout différenciées négativement par l'absence des espèces précédentes, supportant mal le piétinement et les coupes répétées**4**
- 2** - Prairies des climats frais localisées aux secteurs collinéens (Pyrénées et Limousin) différenciées par *Crepis biennis*, *Heracleum sphondylium*, *Silene vulgaris*, *Knautia arvensis*, *Alopecurus pratensis* et *Anthriscus sylvestris*.....**Arrhenatherion elatioris** (absent de la zone d'étude)
- 2'** - Prairies du centre-ouest et du sud-ouest de la région, planitaires, à caractère thermo-atlantique, différenciées par *Linum usitatissimum* subsp. *angustifolium*, *Gaudinia fragilis*, *Crepis vesicaria* subsp. *taraxacifolia*, *Malva moschata*.....**3 Brachypodio rupestris-Centaureion nemoralis**
- 3** - Prairies hygroclines à mésohygrophiles, à caractère courtement inondables, différenciées par *Oenanthe pimpinelloides*, *Bromus racemosus*, *Juncus acutiflorus*, *Lotus pedunculatus*, *Filipendula ulmaria*, *Hordeum secalinum*, *Schedonorus arundinaceus*, *Potentilla reptans*, *Anacamptis laxiflora*, *Lychnis flos-cuculi*, *Rumex crispus*..... **Lino angustifolii- Oenanthenion pimpinelloidis**
- 3'** - Prairies mésophiles, non inondables, en situation de plateau, coteaux... différenciées par *Poterium sanguisorba*, *Brachypodium rupestre*, *Galium pumilum*, *Jacobaea vulgaris*, *Salvia pratensis*..... **Brachypodio rupestris-Gaudinienion fragilis**
- 4** - Prairies pâturées et piétinées, généralement denses et déstructurées par le passage du bétail. Espèces caractéristiques : *Cynosurus cristatus*, *Trifolium repens*, *Prunella vulgaris*, *Bellis perennis*, *Lolium perenne*..... **Trifolio repentis-Phleetalia pratensis**
- Une seule alliance potentielle dans la dition : **Cynosurion cristati**
- 4'** - Pelouses à prairies basses, surpiétinées ou surpâturées, formant souvent une couverture discontinue. Les principales espèces constitutives des communautés sont des espèces prostrées ou rampantes à enracinement et organes végétatifs résistant au piétinement et des espèces annuelles supportant le piétinement. Situation en entrée de prairies, chemins. Espèces caractéristiques : *Plantago major*, *Poa annua*, *Bellis perennis*, *Lolium perenne*..... **Plantaginetalia majoris**
- Une seule alliance connue dans la dition: **Lolio perennis-Plantaginion majoris**

IV.3.2 Clé des pelouses des *Festuco-Brometea*

- 1** - Pelouses des sols sableux encore riches en calcaire caractérisées par la présence de *Koeleria arenaria*, *Armeria arenaria*, *Rumex acetosella*, *Jasione montana*, *Festuca vasconsensis* et d'autres espèces des *Koelerio-Corynephoretea canescentis* **Koelerio macranthae-Phleentalia phleoidis**
Festucion longifolio-lemanii
- 1'** - Pelouses des sols limoneux, argileux, sur sols superficiels voire parfois détritiques d'où les espèces précédentes sont absentes**2**
- 2** - Pelouses xérophiles, le plus souvent rases et ouvertes avec une dynamique végétale assez lente. Elles se différencient par un cortège d'espèces des milieux secs et thermophiles : *Bothriochloa ischaemum*, *Convolvulus cantabrica*, *Thesium humifusum* subsp. *divaricatum*, *Helianthemum apenninum*, *Trinia glauca*, *Koeleria vallesiana*, *Ononis pusilla*, *Inula montana*, *Stipa gallica*, *Astragalus monspessulanus*, *Anthericum liliago*, *Ranunculus gramineus*, *Fumana ericifolia*, *Helichrysum stoechas*, *Carex liparocarpos*, *Rhaponticum coniferum*, *Argyrolobium zanonii*, *Linum tenuifolium*, *Teucrium chamaedrys*, *Teucrium montanum*, *Globularia bisnagarica*,

Coronilla minima, Fumana procumbens, Carex halleriana, Helianthemum canum, Carex humilis, Carthamus mitissimus, Festuca marginata, Allium sphaerocephalon.....**3 Artemisio albae-Bromenalia erecti**

2' - Pelouses des sols profonds et de physionomie souvent plus ou moins haute et dense. Elles se différencient par la présence d'espèces mésophiles : *Ranunculus bulbosus, Cirsium acaule, Plantago media, Leontodon hispidus, Linum catharticum, Prunella grandiflora, Gymnadenia conopsea, Campanula glomerata, Galium pumilum, Anacamptis pyramidalis, Knautia arvensis, Salvia pratensis, Euphorbia flavicoma subsp. verrucosa, Phyteuma orbiculare subsp. orbiculare, Platanthera chlorantha, Lotus corniculatus, Carex flacca, Briza media, Galium verum, Helictochloa pratensis, Ononis spinosa, Orchis div. sp., Ophrys div. sp.*, et des espèces des prairies (*Centaurea decipiens, Leucanthemum vulgare grp., Avenula pubescens, Trisetum flavescens, Plantago lanceolata, Achillea millefolium, Daucus carota, Dactylis glomerata, Prunella vulgaris, Rhinanthus minor*, etc.)**4 Bromenalia erecti**

3 - Pelouses collinéennes et montagnardes pyrénéennes différenciées par *Teucrium pyrenaicum, Dianthus hyssopifolius, Helictochloa pratensis subsp. iberica, Arenaria grandiflora, Thymus vulgaris, Prunella hastifolia, Satureja montana*..... **Teucro pyrenaici-Bromion erecti**

3' - Pelouses planitaires sans influence pyrénéenne et différenciées par *Cephalaria leucantha, Globularia vulgaris, Sideritis hyssopifolia, Ononis striata, Thesium humifusum subsp. humifusum, Blackstonia perfoliata, Carlina vulgaris, Leucanthemum graminifolium, Leontodon crispus***Festucion auquieri-marginatae**

4 - Pelouses des sols peu profonds du domaine thermo-atlantique différenciées par *Thesium humifusum, Blackstonia perfoliata, Carlina vulgaris, Polygala calcarea, Ononis spinosa* et des espèces des *Artemisio albae-Bromenalia erecti* (*Festuca marginata, Linum tenuifolium, Carthamus mitissimus, Teucrium chamaedrys, T. montanum, Globularia bisnagarica*, etc.).....**5 Thesio humifusi-Koelerion pyramidatae**

4' - Pelouses des sols profonds des secteurs subatlantiques à continentaux, différenciées par la présence de *Trifolium ochroleucon* et surtout par une plus forte présence des espèces des *Arrhenatheretea elatioris*, comme *Arrhenatherum elatius, Avenula pubescens, Dactylis glomerata, Gaudinia fragilis, Knautia arvensis, Ranunculus bulbosus, Trifolium pratense* ou *Trisetum flavescens***7 Bromion erecti**

Une seule sous-alliance dans la dition : **Mesobromenion erecti**

5 - Pelouses sur des sols marneux différenciées par la présence de *Succisa pratensis, Centaurium erythraea, Jacobaea erucifolia, Platanthera bifolia, Inula salicina, Cervaria rivini, Serapias vomeracea, Carex tomentosa, Lotus maritimus, Molinia caerulea/arundinacea, Cirsium tuberosum, Danthonia decumbens* ou encore *Silaum silaus* **Tetragonolobo maritimi-Bromenion erecti**

5' - Pelouses non marneuses avec absence ou rareté de ces espèces.....**6**

6 - Pelouses des microclimats froids d'influence montagnarde (étages collinéen et montagnard pyrénéen) et différenciées par la présence de *Sesleria caerulea, Carduus defloratus* **Seslerio caeruleae-Mesobromenion**

6' - Pelouses thermophiles sans ces espèces et différenciées par la présence de *Helianthemum apenninum, Carthamus mitissimus, Muscari racemosum* **Festucion marginatae**

V. DISCUSSION

Les prairies des *Arrhenatheretea elatioris* dérivent en partie des pelouses (*Festuco-Brometea* et *Nardetea strictae*) par une augmentation du niveau trophique et, parfois, un approfondissement du sol. On observe ainsi, un long gradient trophique dans notre tableau, sans coupure nette entre ces différentes classes. Le rattachement à l'une ou l'autre d'entre elles s'est basé principalement sur la balance floristique entre ces différentes classes. Pour ce faire, nous avons privilégié la présence/absence, en effet, la prise en compte en compte des coefficient d'abondance/dominance aurait donné des résultats légèrement différents. Cette balance en faveur de l'une de ces classes diminue progressivement jusqu'à être en équilibre. Néanmoins, en cas d'équilibre strict (cas de figure qui reste rare) le recours à la moyenne des coefficients d'abondance/dominance peut permettre de trancher en faveur de la classe physionomiquement dominante.

La distinction de certaines communautés du *Mesobromenion erecti* avec celles du *Brachypodio-Gaudinienion* peut s'avérer délicate, notamment sur le terrain, car elles apparaissent physionomiquement et floristiquement proches : pelouses enrichies en espèce prairiales des *Arrhenatheretea* pour les premières, prairies enrichies en espèces des pelouses des *Festuco-Brometea* pour celles du *Brachypodio-Gaudinienion*. Une analyse fine de relevés permet en principe de lever le doute. Le système expert développé à cet effet apporte une première indication mais reste encore assez largement perfectible. Il méritera un travail supplémentaire avant de pouvoir être diffusé.

En revanche, au sein des communautés des *Festuco-Brometea*, les pelouses du *Mesobromenion erecti* se distinguent assez bien de celles du *Thesio humifusi-Koelerion pyramidatae*, avec lesquelles elles ne doivent pas être confondues, notamment par la présence d'un pool d'espèces significatif des *Arrhenatheretea elatioris*.

Au sein d'une même parcelle, des communautés des *Festuco-Brometea* peuvent coexister avec celles du *Brachypodio-Gaudinienion*. Celles des *Festuco-Brometea* occupent typiquement les parties les plus sèches et exposées, tandis que celles du *Brachypodio rupestris-Gaudinienion fragilis* se rencontrent sur sol plus profond, en bas de coteau par exemple.

Par ailleurs, on observe une évolution possible des pelouses vers les prairies mésophiles puis vers des cortèges réputés mésohygrophiles, en cas de fertilisation accrue (phénomène d'apophytisation, Kopecký *in* de Foucault, 2016). Ainsi, les communautés mésophiles du *Brachypodio-Gaudinienion* peuvent dériver vers celles mésohygrophiles du *Lino-Oenanthenion* sous le seul effet de la fertilisation.

Les groupements issus du Catalogue régional de la végétation définis à l'échelle de sites ou de territoires restreints doivent être repris et analysés à plus large échelle. Le présent travail permet ainsi d'assoir ou d'affiner les groupements précédemment proposés. En revanche, leur répartition française, au-delà des limites régionales, reste à préciser.

La base de traits de vie d'EIVE ne nous a pas permis d'affiner nos groupes sur ces seuls critères, car les moyennes calculées (pH, humidité édaphique et niveau trophique) sont relativement proches. Néanmoins, le calcul de ces moyennes confirme la proximité écologique des relevés rattachés à un même syntaxon élémentaire.

Le contexte le plus favorable à la richesse des prairies correspond à des parcelles en gestion extensive, souvent de faible surface (< 1 ha) dans une trame bocagère non remembrée. Faute de temps, certains secteurs bocagers n'ont pas pu faire l'objet de prospections et des compléments seraient intéressants à mener, notamment dans le sud-Vienne (Civraisien), présentant un déficit de données contemporaines. L'inventaire et la cartographie des prairies naturelles anciennes à flore diversifiée reste à produire et permettrait une meilleure prise en considération dans les stratégies de conservation de la nature.

CONCLUSION

Ce travail donne un aperçu de la diversité des prairies les plus sèches du territoire d'agrément du CBNSA relevant de l'habitat d'intérêt communautaire UE 6510.

La campagne de terrain réalisée couplée à l'analyse des relevés phytosociologiques a permis de dégager plusieurs groupements ou associations végétales présentant une assez large répartition régionale. Deux associations végétales de prairies ont été mises en évidence pour le *Brachypodio rupestris-Gaudinienion fragilis* ainsi que plusieurs variations respectives. La présence du *Bromion erecti / Mesobromenion* a également pu être validée par le rattachement d'un groupe de relevés à un syntaxon élémentaire affilié à cette sous-alliance. Pour l'heure, sa présence est confirmée sur les calcaires tendres du Bassin Parisien et de la partie Nord du Bassin Aquitain. Ainsi, les prairies maigres du *Mesobromenion erecti* apparaissent beaucoup plus rares et localisées que celles du *Brachypodio rupestris-Gaudinienion fragilis*, que l'on peut rencontrer dans toute la Nouvelle-Aquitaine.

Cette étude illustre une nouvelle fois la rareté et la sensibilité des communautés les plus oligotrophes, notamment face à l'eutrophisation généralisée des milieux agricoles. La préservation des prairies naturelles et en particulier les plus anciennes (>50 ans) constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour la conservation de la nature et la transition agro-écologique.



Pelouse du groupement à *Avenula pubescens* et *Hippocrepis comosa* (Lot-et-Garonne) ©P. Lafon-CBNSA

Bibliographie

- BARANGER E., 1978 - *Contribution à l'étude synsystématique des groupements prairiaux dans le domaine atlantique français*. These, Orsay, 79 p
- BISSARDON, M., GUIBAL, L. et RAMEAU, J. C., 1997 - CORINE Biotopes, Types d'habitats français. Nancy : ICHTER J., EVANS D., RICHARD D., 2014 - *Terrestrial habitat mapping in Europe: an overview*. EEA Technical Report n°1/2014. Publications office of the European Union, Luxembourg. 154 p.
- BISSOT R., GOUEL S. et LAFON P., 2019 - *Les prairies alluviales d'Aquitaine et de Poitou-Charentes. Typologie, répartition, écologie, dynamique et gestion*. Conservatoire botanique national Sud-Atlantique, Audenge. 75 p. + annexes.
- CARRERE P., LEMAUVIEL-LAVENANT S., DUMONT B. 2022 - Conserver les « vieilles prairies », un levier efficace pour étendre le bouquet de services. *Fourrages* 250, 63-77.
- FOUCAULT B. (de), 1984 - *Systémique, structuralisme et synsystématique des prairies hygrophiles des plaines atlantiques françaises*. Thèse, Univ. Rouen, 675 p.
- FOUCAULT B. (de), 1986a - Contribution à une étude phytosociologique des systèmes prairiaux hygrophile et mésophile de l'Armagnac méridional (Hautes-Pyrénées et Gers, France). *Doc. Phytosoc.*, NS, X (1) : 221-254.
- FOUCAULT B. (DE), 1986b - Données systématiques sur la végétation prairiale mésophile du Pays Basque et des Landes de Gascogne. *Doc. Phytosoc.*, NS, 10 (1), pp. 203-219.
- FOUCAULT B. (de), 1986c - *Petit manuel d'initiation à la phytosociologie sigmatiste*. Société Linnéenne du Nord de la France, Abbeville. 51 p.
- FOUCAULT B. (de), 1989a - Contribution à une systématique des prairies mésophiles atlantiques. *Colloq. Phytosoc.* XVI, Phytosociologie et pastoralisme : 709-733.
- FOUCAULT B. (de), 1989b - Synsystématique des prairies mésophiles d'Europe (ordre des Arrhenatheretalia elatioris). *Colloq. Phytosoc.* XVI, Phytosociologie et pastoralisme : 695-708.
- FOUCAULT B. (de), 1989c - La structure formelle fonctionnelle des systèmes prairiaux mésophiles ; applications agronomiques. *Colloq. Phytosoc.* XVI, Phytosociologie et pastoralisme : 75-99.
- FOUCAULT B. (de), 2016 - Contribution au prodrome des végétations de France : les Arrhenatheretea elatioris Braun-Blanq. ex Braun-Blanq., Roussine & Nègre 1952. *Doc. Phytosoc.*, 3, pp. 5-217.
- GAUDILLAT V., ARGAGNON O., BENSETTITI, F., BIORET F., BOULLET V., CAUSSE G., CHOISNET G., COIGNON B., DE FOUCAULT B., DELASSUS L., DUHAMEL F., FERNEZ TH., HERARD K., LAFON P., LE FOULERA A., PANAIOTIS C., PONCET R., PRUD'HOMME F., ROUYEYROL P. et VILLARET J.-C., 2018. - *Habitats d'intérêt communautaire : actualisation des interprétations des cahiers d'habitats. Version 1, mars 2018*. Rapport UMS PatriNat 2017-104. UMS PatriNat, FCBN, MTES, Paris. 62 p.
- GUINOCHET M., 1973 - *Phytosociologie* (Vol. 1). Paris : Masson. 228 p.
- LAFON P., BISSOT R., GUISIER R., MADY M. et PRUD'HOMME F., 2023a - *Les végétations calcicoles ouvertes de Nouvelle-Aquitaine : pelouses, prés tourbeux et bas-marais. Description, répartition et écologie*. Conservatoire botanique national Sud-Atlantique, Audenge ; Conservatoire botanique national Pyrénées et Midi-Pyrénées, Bagnères-de-Bigorre ; Conservatoire botanique national Massif central, Chavaniac-Lafayette. 111 p.
- LAFON P., BONIFAIT S., CAZE G., CORRIOL G., GUISIER R., HENRY E. et PRUD'HOMME F., 2023b - *Les végétations déterminantes ZNIEFF en Nouvelle-Aquitaine. Méthode et liste*. Conservatoire botanique national Sud-Atlantique, Audenge ; Conservatoire botanique national Massif central, Chavaniac-Lafayette; Conservatoire botanique national Pyrénées-Midi Pyrénées, Bagnères-de-Bigorre. 31 p.

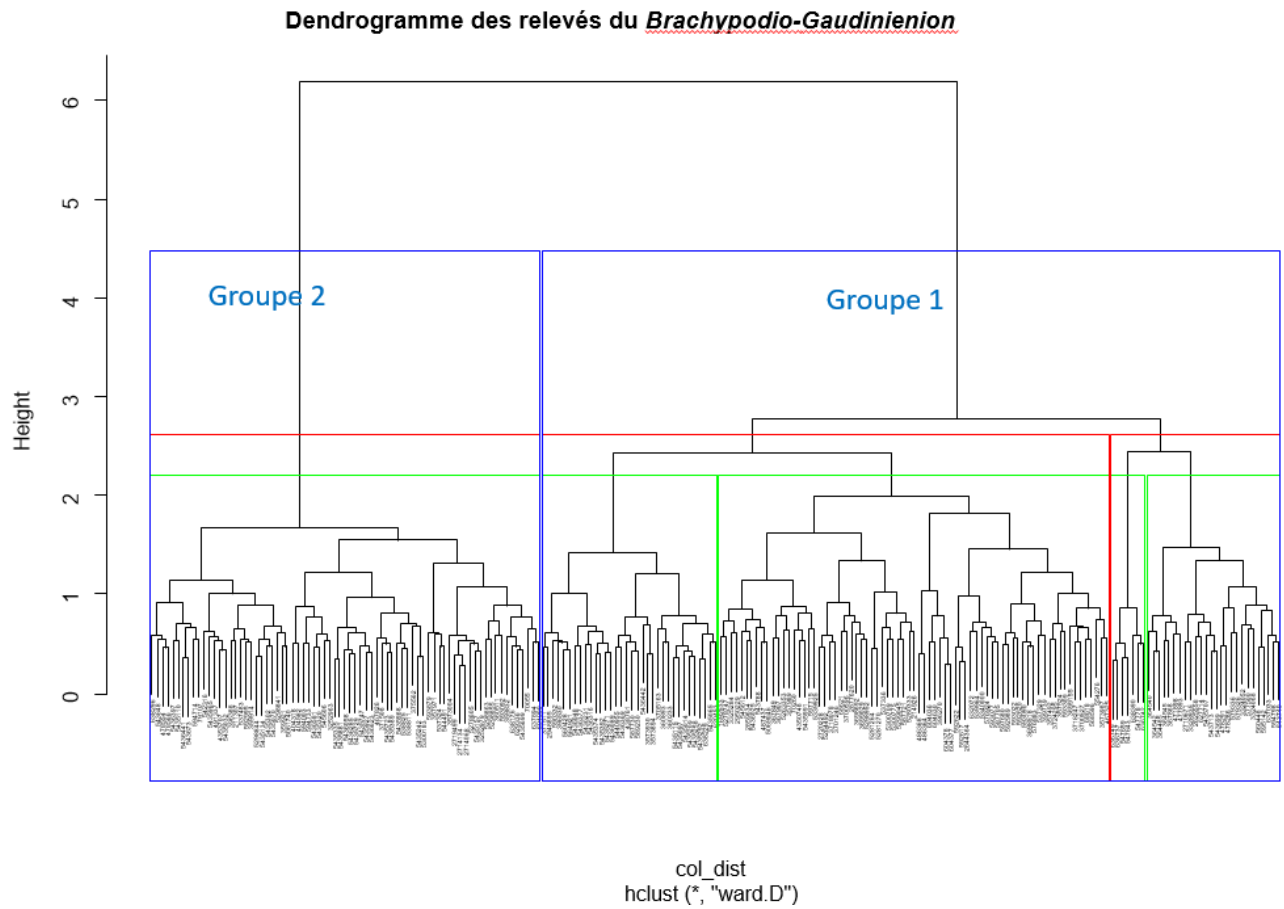
- LAFON P., BONIFAIT S., CAZE G., CORRIOL G., GUISIER R., HENRY E. et PRUD'HOMME F., 2023c - *Les habitats naturels déterminants ZNIEFF en Nouvelle-Aquitaine. Méthode et liste*. Conservatoire botanique national Sud-Atlantique, Audenge ; Conservatoire botanique national Massif central, Chavaniac-Lafayette ; Conservatoire botanique national Pyrénées-Midi Pyrénées, Bagnères-de-Bigorre. 33 p. + annexes.
- LAFON P., ARGAGNON O., BELAUD A., CATTEAU E., CAUSSE G., CORRIOL G., CULAT A., DELASSUS L., DUMOULIN J., GAUDILLAT V., GORET M., MANGEAT M., MILLET J., NOBLE V., PAULIN D. & SOUCANYE DE LANDEVOISIN C-A., 2024a - Catalogue de la végétation de France métropolitaine (CatVeg). Harmonisation jusqu'au rang de la sous-alliance et répartition départementale. *Bull. Soc. Bot. N. Fr.* n° spécial, 372 p.
- LAFON P., GUISIER R., CORRIOL G., BISSOT R., CULAT A. et BELAUD A., 2024b - *Catalogue de la végétation de Nouvelle-Aquitaine. Classification, chorologie, écologie, flore typique et correspondances avec les habitats européens*. Conservatoire botanique national Sud-Atlantique, Audenge ; Conservatoire botanique national Massif central, Chavaniac-Lafayette ; Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. 374 p.
- PORNON, A., BENOISTON, A.-S., ESCARAVAGE, N., LIHOREAU, M., MAHOT-CASTAING, B., MARTIN, G., MOREAU, L., et WHITE, J., 2025 - Species-rich old grasslands have beneficial effects on the health and gut microbiome of bumblebees. *Functional Ecology*, 39 : 308-319.
- ROYER J.-M. et FERREZ Y., 2020 - Contribution au prodrome des végétations de France : les *Festuco - Brometea* Braun-Blanq. & Tüxen ex Klika & Hadač 1944. *Doc. Phytosoc.*, 13 : 5-304

Annexes

Annexe 1. Graphiques issus des analyses statistiques

Annexe 2. Tableaux des colonnes synthétiques des prairies sèches

Annexe 1. Graphique issu de l'analyse statistique



Dendrogramme réalisé par classification ascendante hiérarchique (CAH) à partir de matrices de dissimilarités (indice de Jaccard). Deux groupes principaux se dégagent, correspondant globalement aux 2 associations retenues pour le *Brachypodio-Gaudinienion*.

Annexe 2. Tableaux des colonnes synthétiques des Prairies sèches.

Partie 1 : début du tableau (tableau partiel)

Code syntaxon élémentaire	A1	A2	A3	B1	B2	B3	B4	C1	C2	D1	E1
Nombre de relevés	12	7	5	22	17	19	20	35	26	11	19
Bromenalia erecti											
<i>Seseli montanum</i>	III	II		+			+	r			
<i>Hippocrepis comosa</i>	II	IV		+							
<i>Galium pumilum</i>	II	III	4	r		r		+			
<i>Ophrys apifera</i>	III	III	1	II	II	II	I	+	r		
<i>Briza media</i>	V	III	5	II	II	III	II	IV	II	+	V
<i>Carex flacca</i>	V	II	4	III	IV	V	III	II	II		V
<i>Lotus corniculatus</i>	V	III	5	V	V	IV	V	V	V	III	V
<i>Linum catharticum</i>	III	I	1	r		r	r	r			II
<i>Festuca lemanii</i>	III	I		+		r	r	r			
<i>Cirsium acaulon</i>	IV	I	3		I	r	I	+			
<i>Leontodon hispidus</i>	+		5	I		I	+	I	+		IV
<i>Neotinea ustulata</i>			4			+		II	r	+	IV
<i>Plantago media</i>	II		1			+	+				IV
<i>Pimpinella saxifraga</i>	I		3	+		r	r	I			III
<i>Gymnadenia conopsea</i>	I	I	1								
<i>Platanthera chlorantha</i>		II	2			r					
<i>Orchis purpurea</i>	II	I		r							
Festuco-Brometea											
<i>Blackstonia perfoliata</i>	V	III		II	I	I	II				
<i>Himantoglossum hircinum</i>	II	IV		II	II	II	I				
<i>Anthyllis vulneraria</i>	II	III		I	+						
<i>Ononis spinosa</i>	V	IV	4	I	II	I	II	I	r		III
<i>Salvia pratensis</i>	V	III	2	II	II	II	II	I			
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	V	V	3	V	IV	IV	III	I	r		
<i>Eryngium campestre</i>	V	III	1	II	IV	I	III	I	r		
<i>Bromopsis erecta</i>	V	V	4	V	IV	V	IV	IV	I		
<i>Poterium sanguisorba</i>	V	V	2	V	IV	II	IV	III	+		III
<i>Pilosella officinarum</i>	IV	III	3	II	I	I	II	III	I	III	IV
<i>Galium verum</i>	III	III	3	I	II	III	II	III	II		IV
<i>Prunella laciniata</i>	IV			r	I	r	+	+			
<i>Ophrys scolopax</i>	II	I		r	I	+	r				
<i>Trifolium ochroleucon</i>	III		5			I		II			II
<i>Primula veris</i>	I	III	2	r		II	r	I		II	
<i>Orobanche minor</i>	I	III		II			r	r	r		
<i>Scabiosa columbaria</i>	I	II	3	II	I		r	II	r		III
<i>Serapias vomeracea</i>	+			I	I	I	I	r			II
Nardetea											
<i>Hypochaeris radicata</i>	III	I	5	II	II	II	II	V	IV	IV	III
<i>Luzula campestris</i>	II		4	I	II	II	+	V	V	IV	V
<i>Anacamptis morio</i>	II		4	+			r	III	II	IV	IV
<i>Danthonia decumbens</i>			5		I	r		III	II	+	IV
<i>Agrostis capillaris</i>	+				I	r	r	II	III	III	III
<i>Serapias lingua</i>			1	r		r	I	II	III		IV
<i>Rumex acetosella</i>	+							III	II	II	
Festuco-Brometea et Nardetea											
<i>Saxifraga granulata</i>			2	+	r			II	r	V	
<i>Polygala vulgaris</i>		II	4	r		I	+	III	II	I	IV
<i>Carex caryophyllea</i>	+		5	r	I	r	I	IV	I	II	V
Scheuchzerio palustris-Caricetea fuscae											
<i>Cirsium tuberosum</i>	I					II					
<i>Silau silaus</i>		I	2			II		r			
<i>Jacobaea erucifolia</i>	+					I		r			
<i>Carex tomentosa</i>	+		1			I					
<i>Succisa pratensis</i>			1			I		+			IV
<i>Ophioglossum vulgatum</i>						+		r	r		
<i>Sanguisorba officinalis</i>						r					
<i>Lathyrus pannonicus</i>	+					r					
Brachypodio-Gaudinienion											
<i>Gaudinia fragilis</i>	II			III	II	III	III	III	II	II	III
<i>Linum usitatissimum</i>	II	II		III	III	II	III	III	IV		II
<i>Oenanthe pimpinelloides</i>	+		1	V	III	II	III	III			II
<i>Brachypodium rupestre</i>	IV	V	5	V	IV	IV	III	IV	II	+	I
<i>Crepis vesicaria</i>				I	I	I	I	r	r		
<i>Malva moschata</i>				+	r	r		II	r		

Partie 2 (Fin du tableau).

Code syntaxon élémentaire	A1	A2	A3	B1	B2	B3	B4	C1	C2	D1	E1
Nombre de relevés	12	7	5	22	17	19	20	35	26	11	19
Arrhenatheretea											
<i>Knautia arvensis</i>	V	V	3	III	I	II	r	I	r		
<i>Avenula pubescens</i>	III	III	5	III	+	II	I	IV		I	
<i>Medicago lupulina</i>	IV	IV	4	IV	V	III	III	II		+	III
<i>Jacobaea vulgaris</i>	IV	V	3	IV	III	III	II	IV	III	II	III
<i>Dactylis glomerata</i>	IV	IV	4	V	IV	V	V	IV	IV	IV	III
<i>Plantago lanceolata</i>	III	V	4	V	V	IV	V	V	V	IV	IV
<i>Daucus carota</i>	IV	V	2	IV	IV	IV	IV	IV	II	II	IV
<i>Trisetum flavescens</i>	V	III	2	V	IV	IV	III	IV	II	II	III
<i>Centaurea decipiens</i>	IV	IV	5	III	V	V	II	V	IV	V	V
<i>Trifolium pratense</i>	IV	II	3	IV	V	V	IV	IV	IV	II	V
<i>Ranunculus bulbosus</i>	IV	IV	4	IV	III	V	IV	V	IV	V	V
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	III	II	5	III	IV	IV	II	V	V	V	IV
<i>Leucanthemum ircutianum</i> grp.	V	IV	4	V	V	V	IV	V	IV	IV	V
<i>Arrhenatherum elatius</i>	III	V	4	IV	III	IV	IV	IV	III	II	
<i>Vicia segetalis</i>	III	III	2	IV	II	III	II	III	III	III	
<i>Poa pratensis</i>	II	V	2	IV	III	III	III	III	II	III	I
<i>Galium album</i>	III	V	3	III	III	II	II	III	II		
<i>Achillea millefolium</i>	III	III	1	r	I	I	I	IV	III	IV	III
<i>Holcus lanatus</i>	II	I	5	III	II	IV	III	V	IV	II	III
<i>Lathyrus pratensis</i>	I	I	5	I	III	IV	II	III	III	I	III
<i>Rumex acetosa</i>	II	I	4	III	IV	III	II	V	IV	IV	IV
<i>Schedonorus arundinaceus</i>	II	II	3	V	IV	IV	IV	IV	III	I	IV
<i>Festuca rubra</i>	II	II		II	II	III	II	III	IV	V	V
<i>Cynosurus cristatus</i>	I			r	I	II	I	III	III	II	III
<i>Trifolium dubium</i>	I			II	+	I	I	II	III	II	III
<i>Bellis perennis</i>	I			II	II	II	II	+	I	V	II
<i>Ranunculus acris</i>				r		II	I	II	II	III	II
<i>Taraxacum officinale</i>										III	
<i>Rhinanthus minor</i>	+		2	r	I	I	r	II	I	I	IV
<i>Trifolium repens</i>	+			r	II	I	II	I	II	II	III
<i>Tragopogon pratensis</i>	II	III		II	II	II	II	II	+		
<i>Stellaria graminea</i>		I	1				r	II	II	II	I
<i>Lolium perenne</i>	+			r		I	I	r	r	II	
<i>Prunella vulgaris</i>				I	II	I	II	I	I		
<i>Centaurea jacea</i>	+				+	r	+		r		
<i>Cerastium fontanum</i>	II	III		II	I	+	II	II	II	I	
<i>Silene vulgaris</i>		II						r			
<i>Galium mollugo</i>	+			+	II	I	I		r		
<i>Poa trivialis</i>				II	I	II	I		II		I
<i>Bromus hordeaceus</i>				II	II	I	II	I	I	II	
<i>Rhinanthus angustifolius</i>							+		I		
Trifolio medii-Geranietea sanguinei											
<i>Veronica chamaedrys</i>		I		r	I	r		I	+	IV	II
<i>Origanum vulgare</i>	II	V		III	II	+	II		r		
<i>Vicia cracca</i>	II					r					
<i>Agrimonia eupatoria</i>	III	III		II	I	III	II	I	+	I	
<i>Genista tinctoria</i>	III			r		I			r		I
<i>Campanula rapunculus</i>	+	III		r				I	r		
<i>Coronilla varia</i>	I	I		I							
<i>Filipendula vulgaris</i>	+		4			I	r	II	I		II
Agropyretea intermedio-repentis											
<i>Convolvulus arvensis</i>		I	1	I	III	II	II	I	I		
<i>Hypericum perforatum</i>		I		II	II		II	+	II		
<i>Muscari comosum</i>		I	1	r	I		+	+	+		
Agrostietea stoloniferae											
<i>Mentha suaveolens</i>						r	III				
<i>Potentilla reptans</i>		II		I	I	II	II	+	+		
<i>Rumex crispus</i>				r	I		r		r		
<i>Lychnis flos-cuculi</i>				r	I	r	r	I	II		II
<i>Carex hirta</i>						r	+	r	r		
<i>Lotus pedunculatus</i>						r	r	+	r		
<i>Carex otrubae</i>							I				
<i>Rumex conglomeratus</i>							I				
<i>Ranunculus repens</i>							r				
<i>Trifolium fragiferum</i>							r				
<i>Trifolium squamosum</i>	+	I				I	I				

Légende des colonnes

A : Groupement à *Avenula pubescens* et *Hippocrepis comosa* (*Mesobromenion erecti*, *Festuco-Brometea*)

B et C : *Brachypodio rupestris-Gaudinienion fragilis* (*Arrhenatheretea elatioris*)

A1 : Groupement à *Avenula pubescens* et *Hippocrepis comosa* variante typique (synthèse OBV NA)

A2 : Groupement à *Avenula pubescens* et *Hippocrepis comosa* variante à *Prunella laciniata* (synthèse OBV NA)

A3 : Groupement à *Avenula pubescens* et *Hippocrepis comosa* variante à *Danthonia decumbens* (synthèse OBV NA)

B1 : *Anacamptido pyramidalis-Gaudinietum fragilis* variante typique (synthèse OBV NA)

B2 : *Anacamptido pyramidalis-Gaudinietum fragilis* variante à *Cirsium tuberosum* (synthèse OBV NA)

B3 : *Anacamptido pyramidalis-Gaudinietum fragilis* variante à *Oenanthe pimpinelloides* (synthèse OBV NA)

B4 : *Anacamptido pyramidalis-Gaudinietum fragilis* variante à *Mentha suaveolens* (synthèse OBV NA)

C1 : *Serapiadio linguae-Anthoxantheum odorati* variante type

C2 : *Serapiadio linguae-Anthoxantheum odorati* variante à *Bromopsis erecta* (synthèse OBV NA)

D1 : *Orchido morionis-Saxifragetum granulatae* Gaume ex B. Foucault 1989 (*Arrhenatheretea elatioris*)

E1 : *Orchido morionis-Serapiadetum linguae* B. Foucault 1986 (*Nardetea strictae*)

Classes de présence (indiquées en chiffres romains si le nombre de relevés est supérieur à 5) :

V : $0.8 < p \leq 1$

IV : $0.6 < p \leq 0.8$

III : $0.4 < p \leq 0.6$

I : $0.1 < p \leq 0.2$

+ : $0.05 < p \leq 0.4$

r : $p \leq 0.05$

Caractéristique d'association
et d'unités supérieures



Caractéristique de variation

Cette étude menée sur les prairies les plus sèches de plaine a comblé les lacunes de connaissance sur cet élément remarquable du patrimoine végétal régional.

Elle a permis de mettre en évidence la diversité de ces communautés végétales et de faciliter leur identification.

Ces éléments permettront une meilleure prise en compte de ces communautés, aussi bien dans le domaine de la conservation de la nature que dans celui de l'agroécologie.



**CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
SUD-ATLANTIQUE**

CONTACT

Siège

Domaine de Certes
47 avenue de Certes
33980 Audenge
Tel. 05 57 76 18 07

contact@cbnsa.fr

Antenne Poitou-Charentes

Domaine du Deffend
Rue Ste Croix
86550 Mignaloux-Beauvoir
Tel. 05 49 36 61 35

Antenne méridionale

31 rue Gaëtan de Bernoville
64500 St Jean de Luz
Tel. 05 59 23 38 71

POUR EN SAVOIR PLUS

<https://cbnsa.fr>
<https://obv-na.fr>

SUIVEZ-NOUS

